



SI d'adduction d'eau et d'assainissement du bassin versant de la Vingeanne, de la Saône et de l'Ognon (Siren : 200084937)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Pontailleur-sur-Saône
Arrondissement	Dijon
Département	Côte-d'Or
Interdépartemental	oui

### Date de création

Date de création	01/01/2019
Date d'effet	01/01/2019

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Jean-Paul DELFOUR

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	11 Rue de la Gare
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	21270 PONTAILLER SUR SAONE
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	7 152
Densité moyenne	24,80

## Périmètres

Nombre total de membres : 16

- Dont 14 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
21	Blagny-sur-Vingeanne (212100796)	129
21	Bourberain (212100945)	400
21	Champagne-sur-Vingeanne (212101356)	321
21	Cheuge (212101679)	121
21	Dampierre-et-Flée (212102255)	135
21	Fontenelle (212102818)	171
21	Jancigny (212103238)	150
21	Lacey-sur-Vingeanne (212103485)	103
21	Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne (212104335)	388
21	Oisilly (212104673)	128
21	Orain (212104681)	87
21	Renève (212105225)	479
21	Saint-Maurice-sur-Vingeanne (212105621)	204
21	Saint-Seine-sur-Vingeanne (212105746)	386

- Dont 2 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
21	CC Auxonne Pontailler Val de Saône (200070902)	CC
70	CC Val de Gray (200036549)	CC

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)</p> <p><i>Compétence obligatoire: -eau potable: -production, transport, stockage, distribution de l'eau potable - réalisation de travaux et études nécessaires dans ce domaine - achat et vente d'eau à des collectivités extérieures au territoire syndical dans un cadre conventionnel</i></p> <p>Par substitution</p>
<p>- Assainissement collectif</p> <p><i>Compétence optionnelle: - assainissement collectif: - contrôle de raccordement au réseau public de collecte - collecte, transport et traitement des eaux usées - traitement d'eaux usées de collectivités extérieures au territoire syndical dans un cadre conventionnel - réalisation de tous les travaux et études nécessaires dans ce domaine</i></p> <p>Par substitution</p>
<p>- Assainissement non collectif</p>

*compétence optionnelle: - assainissement non collectif: - contrôle et entretien des installations d'assainissement non collectif - traitement des matières de vidange issues des installations d'assainissement non collectif -réalisation de tous les travaux, études et diagnostics nécessaires dans ce domaine*

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)